

Ecrit par le 22 novembre 2024

Mise en péril des producteurs de lavande, le député Julien Aubert se mobilise

Le député de la 5e circonscription du Vaucluse, [Julien Aubert](#) (LR) alerte Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture. Motif ? Les inquiétudes remontées par les exploitants producteurs de lavande et de lavandin à propos d'une prochaine réglementation européenne qui met en péril leurs activités.

« Cette nouvelle réglementation qui vise à encadrer les produits chimiques peut conduire à la disparition d'une filière et d'un pan de notre culture chers à notre département ! En effet, dans le cadre du ["Pacte vert pour l'Europe"](#), l'Union européenne a dévoilé en octobre dernier sa stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques. Concrètement, cela pourrait conduire à une disparition de certains produits comme le savon de lavande et par ricochet à la fragilisation de toute une filière de production de lavande. Je demande donc d'urgence de prendre des dispositions avant que cette réglementation ne prenne effet en 2022. »

Cette réglementation européenne visant à limiter l'utilisation de produits toxiques a des impacts directs sur la production d'huiles essentielles selon le député, considéré comme un produit chimique à part entière. La loi pousserait les producteurs à « revoir la composition de ces huiles à tel point qu'au mieux, leurs propriétés s'en verraient altérées et au pire, compte tenu de l'inadaptabilité des méthodes d'évaluation pour ces produits particuliers, elles pourraient être considérées à tort comme trop dangereuses et donc interdites. » Le député demande donc au ministre de prendre des dispositions pour protéger cet écosystème et cette filière « faisant partie intégrante du patrimoine culturel provençal. »

Vaucluse : le député Julien Aubert à la défense de la chasse et des traditions

Écrit par le 22 novembre 2024



Il y a quelques jours, [Loïc Dombrevail](#), député Les Républicains (LR) des Alpes-Maritimes proposait un « dimanche sans chasse », fustigeant ainsi, selon [Julien Aubert](#), « la chasse, la corrida, ou encore la chasse à la glu ». Des propos regrettés par le député LR du Vaucluse, soutien de première heure à la chasse et aux pratiques rurales dans sa 5^e circonscription, mais également dans le cadre des travaux parlementaires liés à la biodiversité et au climat.

« Comme je l'ai souvent dit, il y a la chasse, régulatrice de la faune sauvage, et une minorité se comporte mal : qu'on la sanctionne. On ne fait pas une journée sans automobile, parce qu'il y a des chauffards ! Arrêtons de stigmatiser la ruralité ! » Le ton est donné. Le député rappelle que condamner tout un pan des traditions locales en raison des débordements d'une minorité est une erreur. Il souligne par ailleurs la vocation de la chasse en tant que régulatrice des écosystèmes et prône une pratique « responsable et cadrée ».

Et d'ajouter : « Considérant qu'il y a une totale différence d'approche de la ruralité entre la vision de M. Dombrevail et la mienne, je plaide pour une clarification auprès de Renaud Muselier, à l'approche des prochaines échéances électorales. »

Pour l'heure, la cour de justice européenne s'oppose à la chasse à la glu en France. Le Conseil d'État

Écrit par le 22 novembre 2024

avait posé la question à la justice européenne suite à deux recours formulés par la Ligue de protection des oiseaux et One Voice, réclamant l'abolition de cette pratique traditionnelle en Provence. En cause : la méthode de capture avec la glu, piégeant ainsi toutes les espèces confondues, et pas uniquement des grives.

(Vidéo) Vaucluse contre Espagne, quand Julien Aubert ramène sa fraise !

[Julien Aubert](#), député de Vaucluse a interpellé [Julien Denormandie](#), ministre de l'Agriculture, sur la filière de la fraise française concurrencée par les prix bas de sa cousine espagnole et propose la création d'une Indication géographique protégée.

Le prix de la fraise

En effet, la fraise produite en Vaucluse se trouve en position très défavorable par rapport à la fraise espagnole vendue, aujourd'hui en France à 1,60€ le kg contre 8€ en moyenne pour les fraises vauclusiennes. Cette concurrence menace les producteurs français de fraises mettant en danger toute la filière économique et donc les emplois locaux. Le député a donc demandé au ministre d'envisager des dispositions pour rééquilibrer la différence de prix entre la fraise espagnole et française. Il a également appelé le ministre de l'Agriculture à appuyer la création d'une indication géographique protégée en faveur de la fraise vauclusienne. Enfin Julien Aubert a alerté sur cette situation hier en hémicycle dans le cadre de l'examen du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

En 2020

Le problème est récurrent. En mars 2020 le Syndicat de Protection de la Fraise de Carpentras, émanation de la Confrérie de la fraise, dont la présidente est Virginie Fraysse, alors atteint de plein fouet par la crise sanitaire s'était déjà battu pour la vente de son fruit, notamment avec la fermeture du Marché d'intérêt national de Châteaurenard, des restaurants, l'annulation des fêtes de Carpentras et Velleron et une grande distribution locale ou des centrales d'achats plus séduites par le prix du fruit espagnol. L'année dernière, encore, le député de la 5e circonscription, avait prévenu le Ministère de l'Economie, sans qu'aucune réaction n'émaille le débat.

Ecrit par le 22 novembre 2024

En 2019

En 2019, [Bertrand Gaume](#), le préfet de Vaucluse, s'en était ému invitant à réunir les services de la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) et de la DDT (Direction départementale des territoires) ainsi que les représentants des organisations professionnelles agricoles et des grandes et moyennes surfaces. Des enseignes de grande distribution s'étaient alors engagées à promouvoir la fraise française avec des animations en magasin et une mise en avant dans leur catalogue commercial. Avec 6 000 tonnes produites chaque année, la fraise de Carpentras représente plus de 50 % de la production provençale. L'Espagne est le 1^{er} producteur européen de fraises avec 360 000 tonnes récoltées chaque année. En France, une fraise sur deux est espagnole est vendue en moyenne 3,5 fois moins chère que la fraise française.

Le député Julien Aubert s'inquiète de la qualité des réseaux de télécommunications en Vaucluse

Alerté par de nombreux témoignages d'habitants de sa circonscription [Julien Aubert](#), député de la 5e circonscription de Vaucluse, a lancé au début du mois de mars 2021 une consultation en ligne* concernant l'état et la qualité des réseaux de télécommunications notamment de téléphonie fixe en Vaucluse.

La consultation menée auprès de 500 vauclusiens fait apparaître qu'un grand nombre d'entre eux déclare subir 'souvent' voir 'très régulièrement' des dysfonctionnements avec leur ligne téléphonique fixe ou mobile. Cela concerne principalement des coupures et de problèmes de liaison. De manière générale, les habitants interrogés semblent donc juger insatisfaisante la qualité du service de téléphonie fixe qu'ils reçoivent.

Rappeler l'accès indispensable à un réseau téléphonique stable

« Cette consultation a confirmé les témoignages que j'ai reçus depuis plusieurs mois, voire années, explique Julien Aubert le député LR (Les Républicains). Il est étonnant de devoir rappeler que l'accès à un réseau téléphonique stable et de qualité est indispensable aux familles, collectivités et chefs d'entreprises du département. Les vauclusiens doivent pouvoir recevoir un service qui profite à l'économie du département et au confort de ses habitants. »

Interpellation du Secrétaire d'État et de l'Arcep

Ecrit par le 22 novembre 2024

Fort de ce constat le député vauclusien a donc interpellé [Cédric O](#), Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques.

« Si depuis plusieurs années la région Sud et le département de Vaucluse, dont c'est la responsabilité, ont pris à bras-le-corps les retards liés au réseau internet avec le déploiement de la fibre par Vaucluse Numérique dans le cadre du plan Très Haut Débit, force est de constater que l'Etat et les opérateurs, en charge du réseau téléphonique n'ont pas apporté de réponses concrètes à ce sujet comme en témoignent les résultats de cette consultation », écrit le parlementaire qui a également fait part de ses conclusions à [l'Arcep \(Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse\)](#).

Dysfonctionnements réguliers

« Ceux-ci montrent par exemple que la moitié des particuliers interrogés déclare subir régulièrement des dysfonctionnements sur leur ligne téléphonique fixe et la même proportion concernant leur ligne téléphonique mobile parmi lesquels on compte principalement des coupures et de problèmes de liaison. Il faut également ajouter que près de la moitié des vauclusiens interrogés jugent insatisfaisante la qualité du service de téléphonie mobile qu'ils reçoivent. Ce chiffre s'établit autour de 33% s'agissant du service de téléphonie fixe soit un tiers d'insatisfaits. »

Julien Aubert demande donc au Secrétaire d'Etat de lui « indiquer si des dispositions ainsi qu'un investissement massif en Vaucluse sont envisagés en lien avec les opérateurs de téléphonie pour y remédier ? »

**Sondage réalisé auprès de 500 habitants de Vaucluse entre le 1er et le 24 mars 2021 dont le détail est disponible sur : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/a2d8fddc>*